

## Lancement de projet : 5<sup>e</sup> enquête sur les indicateurs de transports urbains

L'ATC a lancé un projet dans le cadre duquel elle produira la prochaine édition de l'Enquête sur les indicateurs de transports urbains (ITU), la cinquième dans cette série.

Mis de l'avant par le Comité permanent de la planification des transports et de la recherche du Conseil des transports urbains de l'ATC, ce projet assurera la collecte de données sur les nouvelles tendances de transport dans les zones urbaines du Canada. L'objectif global de cette série d'enquêtes constitue l'établissement d'une base de données uniformes sur les transports et de données connexes qui servira de complément aux analyses des tendances et des indicateurs qui s'appliquent aux zones urbaines et qui portent sur plusieurs années.

Tous les paliers de gouvernement, divers groupes de recherche et d'autres organismes bénéficient des données recueillies lorsqu'ils élaborent les politiques et plans intégrés d'aménagement du territoire et de planification des transports requis pour assurer le transport urbain

durable et pour mesurer leur rendement dans ce domaine. Le sommaire des résultats de la quatrième enquête sur les ITU est disponible à la salle de lecture de l'ATC.

La cinquième enquête reposera sur l'année de référence 2011 et misera sur les données recueillies dans le cadre du Recensement canadien et de l'Enquête auprès des ménages de 2011. Une base de données électronique ainsi qu'un rapport détaillé décrivant les résultats de l'enquête et les analyses seront produits.

Le processus de sélection de l'expert-conseil est en cours. Le projet devrait prendre fin au printemps 2015.

Cette initiative est appuyée par le **ministère des Transports de l'Ontario**, le **ministère des Transports du Québec**, **Transports Canada**, **TransLink** et les villes de **Calgary**, de **Montréal**, de **Saskatoon** et de **Vancouver**. 

## Mise à jour du Guide d'emploi de la terminologie des conditions routières hivernales

Le Conseil des ingénieurs en chef a approuvé la révision recommandée à l'illustration utilisée pour les fermetures de routes dans le *Guide d'emploi de la terminologie des conditions routières hivernales* de l'ATC.

Publié en 2011, le Guide présente la terminologie utilisée pour les routes hivernales et le système de couleurs utilisé pour la signalisation visuelle des conditions routières et de visibilité à l'intention des conducteurs.



Le Guide recommande qu'une ligne rouge avec des barres noires soit utilisée pour identifier les segments routiers qui sont fermés pour une raison quelconque. Toutefois, on a constaté que ces codes pouvaient être confondus avec les codes utilisés sur les cartes Google pour indiquer les routes congestionnées.

À la suite d'une recommandation présentée par le Comité permanent de l'entretien et de la construction, l'illustration utilisée pour les fermetures de routes dans le Guide de l'ATC sera remplacée par le cercle rouge avec barre horizontale blanche qui indique que la circulation est interdite. Ce symbole sera placé sur les segments routiers des cartes au besoin.

Le Guide aide le personnel des services routiers à évaluer et à communiquer les conditions des routes et de la visibilité de façon uniforme, et il permet au personnel des communications et des médias de transmettre les conditions routières de façon uniforme partout au Canada.

Un avis de mise à jour paraîtra dans un numéro subséquent des *Nouvelles de l'ATC*. 

## Dans ce numéro

Publication approuvée : Guide de bonnes pratiques pour l'utilisation de matériaux recyclés dans les projets d'infrastructure

Lantzville – Exemple édifiant de la planification des transports dans une petite municipalité rurale

Le MCSR traitera des feux de circulation rouges munis de DEL  
Projets à l'étude du Conseil des transports urbains

Mise à jour sur *Transport 2014*

La voie vers la durabilité – *Guide canadien pour des routes plus vertes*

## Publication approuvée : Guide de bonnes pratiques pour l'utilisation de matériaux recyclés dans les projets d'infrastructure

Le Conseil des ingénieurs en chef a approuvé l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques pour l'utilisation de matériaux recyclés.

La version anglaise de ce guide, qui sera publiée au cours des prochaines semaines, présente divers matériaux recyclés et diverses technologies que peuvent utiliser les organismes, ainsi que les applications les plus pratiques et les plus efficaces pour les projets d'infrastructures de transport.

Depuis de nombreuses années, les administrations routières utilisent des méthodes très variées pour évaluer la nature adéquate sur le plan technique et sur le plan environnemental des nouveaux matériaux potentiellement recyclables. Par conséquent, le demandeur (l'organisme,

le constructeur ou le fournisseur) qui veut utiliser des matériaux recyclés, et le décideur (le propriétaire, le fournisseur de services spécifiques ou le concepteur) qui doit déterminer si la demande est appropriée, ne disposent pas d'une approche claire et standard pour donner suite au projet.

Recommandé par le Comité permanent des sols et des matériaux, ce guide met l'accent sur les matériaux de produits résiduaux et industriels qui peuvent remplacer les agrégats naturels dans les projets d'infrastructures de transport. Au total, 22 matériaux ont été évalués et regroupés en six catégories : le béton asphaltique; le ciment Portland; les matériaux granuleux et de fondation; la construction de banquettes et de remblais; les bases stabilisées et les remblais fluides.

LVM Inc. a exécuté les travaux dans le cadre de ce projet.

Cette publication sera offerte aux membres et clients de l'ATC dès qu'elle sera mise en vente à la librairie de l'ATC. La traduction de ce guide est en cours.

Les partenaires suivants ont contribué financièrement à ce projet : **Transports et Infrastructure de la Colombie-Britannique**, le **Ministère des Transports du Québec**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, **Transports et Infrastructure du Nouveau-Brunswick**, **Transports et Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse**, **Transports et Renouvellement de l'infrastructure de l'Île-du-Prince-Édouard**, **Voirie et Infrastructure de la Saskatchewan**, ainsi que les villes d'**Edmonton**, de **Montréal**, de **Saskatoon** et de **Winnipeg**. 



Publication trimestrielle de  
l'Association des transports du Canada  
ISSN 0317-1280  
2323, boulevard Saint-Laurent, Ottawa K1G 4J8  
Téléphone 613-736-1350 ~ Télécopieur 613-736-1395

[www.tac-atc.ca](http://www.tac-atc.ca)

Rédactrice : Lynne Parisien

Collaborateurs : Katarina Cvetkovic, Rico Fung,  
Nadine King, Sandra Majkic, Fred Spears, Craig Stackpole

Conceptrice : Debi Woods

Faites-nous parvenir vos idées et suggestions à :  
[lparisien@tac-atc.ca](mailto:lparisien@tac-atc.ca)

L'ATC est une association d'envergure nationale à but non lucratif dont la mission est de promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficacité et le respect de l'environnement dans le cadre de la prestation de services financièrement durables de transport, le tout à l'appui des objectifs sociaux et économiques du Canada.

L'ATC est une tribune neutre de collecte et d'échange d'idées, d'informations et de connaissances à l'appui de l'élaboration de lignes directrices techniques et de bonnes pratiques.

À l'échelle du pays, l'Association s'intéresse principalement au secteur routier et à ses liens et interrelations stratégiques avec les autres composantes du réseau de transport.

En milieu urbain, l'Association s'intéresse non seulement au transport des personnes et des marchandises, mais encore à la prestation de services à la collectivité et aux incidences de toutes ces activités sur les modèles d'aménagement du territoire.

## Lantzville – Exemple édifiant de la planification des transports dans une petite municipalité rurale

*Note de la rédaction : Dans cette contribution aux Nouvelles de l'ATC, Nadine King, ingénieure des transports, Boulevard Transportation Group Ltd., et Fred Spears, directeur des Travaux publics, District de Lantzville, se penchent sur l'importance d'élaborer un plan des transports pour identifier les besoins et les priorités d'une petite municipalité. Proposé par le Groupe de travail sur les petites municipalités de l'ATC, cet article s'inscrit dans une série d'articles décrivant les enjeux et défis auxquels font face les petites collectivités. La rédaction des Nouvelles encourage les organisations à soumettre des articles.*

Les petites collectivités font partie intégrante du tissu social canadien. Elles ont beaucoup à offrir, comme la proximité du milieu naturel et un rythme de vie plus tranquille. En même temps, elles font face à plusieurs défis dans le domaine des transports du fait de leur nature rurale ou semi-rurale.

Les petites collectivités rurales ont souvent une infrastructure locale axée sur l'accès au réseau autoroutier (routes avec accotements pavés ou en gravier avec fossés, ou absence d'accotements), ce qui peut entraîner des problèmes d'excès de vitesse et le manque d'aménagements pour cyclistes et piétons. La forme du milieu bâti peut occasionner des difficultés d'étalement, les entreprises occupant de vastes lots et les milieux résidentiels s'établissant en petits quartiers isolés les uns des autres, ce qui rend l'aménagement de réseaux complets de trottoirs, de pistes cyclables ou de transport en commun financièrement irréalisable. On doit aussi faire face à des considérations particulières au milieu rural, comme le besoin de tenir compte de la circulation des chevaux, du matériel agricole, des motoneiges, etc.

Il y a des moyens concrets à prendre dans l'élaboration d'un plan directeur des transports pour assurer la prise en compte de tous les utilisateurs dans l'amélioration des réseaux de circulation d'une petite collectivité.

Le District de Lantzville, situé sur l'île de Vancouver, a été constitué en municipalité en 2003. Cette communauté de 3 800 habitants est principalement une collectivité résidentielle rurale, une « communauté dortoir » de la ville de Nanaimo adjacente, possédant son propre petit village commercial. Même si la collectivité est surtout rurale, les résidents ont exprimé fortement leur souhait d'améliorer les aménagements piétonniers et cyclables.

Le District a décidé d'entreprendre une étude de tous les modes de transport dans le but d'assurer la planification proactive des améliorations de la circulation à travers la communauté. Sa taille restreinte n'a pas remis en cause la nécessité de planifier pour tous les modes de transport. Les enjeux touchant les transports à Lantzville comprenaient le caractère éclaté et la nature rurale de la collectivité, les questions de juridiction touchant l'Autoroute 19 et les opérations de transport en commun, et les possibilités limitées de stationnement hors rue au cœur du village.

Le plan directeur des transports a tenu compte des prévisions de croissance régionales et d'un projet d'aménagement à grande échelle, qui aurait pour effet de doubler la population de la communauté. L'analyse des débits de circulation à long terme a permis de définir les besoins futurs en matière de configuration des chaussées et des intersections et d'amélioration des réseaux de circulation (pistes cyclables, sentiers piétonniers et routes).



La configuration future des réseaux de circulation a permis au District d'identifier les liens à aménager et de réserver les emprises nécessaires au fur et à mesure des réalisations des projets. On a ensuite identifié les emprises pouvant être utilisées pour le raccordement des sentiers avant qu'elles ne soient requises pour les liaisons routières.

Les seuils de débit des réseaux de circulation routière, piétonnière et cyclable ont aidé à établir les vitesses de conception et les profils transversaux (chaussée de 5 m, 6,5 m ou 7,5 m de largeur). Les débits journaliers combinés ont été utilisés pour déterminer le besoin d'aménager des chaussées partagées ou des installations distinctes (trottoirs, sentiers).

(Suite de l'article Lantzville)

Le village actuel se situe sur une route principale conçue pour une vitesse d'au moins 50 km/h. Des dispositifs de modération de la circulation (traverses piétonnes surélevées et panneaux de réduction de vitesse à 30 km/h) ont déjà été mis en place pour réduire la vitesse des véhicules dans le village, mais la vitesse moyenne demeure à environ 50 km/h. La chaussée comprend des accotements peints et des places de stationnement à angle droit (à 90 degrés) en marge des accotements, ce qui contribue à créer un corridor dominé par l'automobile et un espace indéfini pour les piétons et les cyclistes. Plusieurs concepts de paysages de rue, y compris des voies partagées par les bicyclettes et les véhicules, de larges trottoirs, et des places de stationnement parallèles et obliques, ont été illustrés pour ensuite faire valoir le besoin éventuel d'un plan de revitalisation du village et de ses parcs de stationnement.

Le plan propose un nouveau tracé pour le prolongement de la prochaine phase du sentier N&E local, ce qui permettrait d'en réduire le coût et

d'en favoriser la réalisation. Des voies polyvalentes séparées, de trois mètres de largeur, ont été proposées pour toutes les routes principales dans le but d'encourager la circulation des piétons et des cyclistes. On a identifié des emplacements éventuels de parcs de stationnement incitatifs pour les usagers des sentiers et du transport en commun ainsi que des améliorations aux arrêts du système de transport en commun. Il sera essentiel de poursuivre la collaboration avec les organismes gouvernementaux et les administrations des transports pour assurer l'accessibilité à long terme des véhicules et l'expansion future des services de transport en commun. On a consulté la communauté au sujet du plan au cours de quatre séances portes ouvertes et le plan final a reçu un accueil favorable de la part de la collectivité et du conseil municipal.

L'élaboration d'un plan de transports s'est avérée profitable pour identifier les besoins et les priorités pour tous les modes de transport, tout en tenant compte des défis propres aux petites collectivités rurales. 

## Le MCSR traitera des feux de circulation rouges munis de DEL

Le Conseil des ingénieurs en chef de l'ATC a déterminé que les feux à éclats ne devraient pas être utilisés à l'intérieur ou à proximité des lentilles des feux de circulation au Canada. La cinquième édition à venir du *Manuel canadien de signalisation routière* (MCSR) de l'ATC traitera de cette question dans les sections portant sur les indications relatives aux feux de circulation.

À certains emplacements, les feux rouges ont été améliorés par des diodes électroluminescentes (DEL), aussi nommées feux à éclats « Barlo ». Ces lentilles modifiées des feux rouges avec anneaux à DEL clignotent à une fréquence stroboscopique de 60 à 120 par minute. Elles sont installées afin d'attirer l'attention des conducteurs sur le feu rouge aux emplacements à risque élevé. Certaines administrations routières n'utilisent les feux à éclats que comme mesure de sécurité après défaillance ou les interdisent complètement.

L'édition existante du MCSR ne traite pas de l'utilisation de feux rouges munis de DEL.

Un comité bénévole du Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation (CPTGC) de l'ATC a effectué la revue de la littérature et a déterminé que les recherches réalisées à ce jour sur la capacité de ce dispositif de réduire le nombre d'accidents ne sont pas concluantes. De plus, l'utilisation des feux à éclats pendant la nuit peut aveugler les conducteurs, constituer une très grande source de

distracted, détourner l'attention des conducteurs de la route et créer de la confusion chez les conducteurs, ceux-ci pouvant croire qu'ils font face à une situation d'urgence.

Ce type de dispositif peut être utilisé de façon non adéquate, et il est parfois installé dans des collectivités où un nombre de plaintes élevé a été reçu à propos de signaux ne posant pas de risque de sécurité réel pour les usagers de la route. Les progrès continus réalisés dans le secteur de la technologie DEL et les récents efforts de modernisation qui ont été menés ont peut-être entraîné une augmentation de l'utilisation de ce dispositif au Canada.

À la suite des travaux réalisés par son comité bénévole, le CPTGC a recommandé que l'utilisation des feux à éclats à l'intérieur ou à proximité des lentilles des feux de circulation soit interdite au Canada. Un énoncé à ce sujet sera ajouté à la Section B1.5, qui présente les indications relatives aux feux de circulation, du MCSR.

Le Sous-comité de la révision et de la publication de l'ATC a entrepris la préparation d'une série complète de mises à jour pour le MCSR. Ces mises à jour seront incluses dans la cinquième édition du manuel, que de nombreuses administrations routières utilisent comme document de référence. La cinquième édition du MCSR devrait être publiée cet automne.



## La voie vers la durabilité – Guide canadien pour des routes plus vertes

*Note de la rédaction – Dans cette contribution aux Nouvelles de l'ATC, Rico Fung, de l'Association canadienne du ciment et co-président du Comité directeur du projet sur le Guide canadien pour des routes plus vertes, présente des approches pour réduire les impacts des transports sur l'environnement, y compris les émissions de gaz à effet de serre (GES) contribuant aux changements climatiques. Proposé par le Groupe de travail sur les changements climatiques de l'ATC, cette chronique s'inscrit dans une série d'articles décrivant les initiatives des organisations membres liées aux changements climatiques. La rédaction des Nouvelles encourage les organisations à soumettre des articles.*

Le *Guide canadien pour des routes plus vertes* de l'ATC, qui a reçu l'approbation finale du Conseil des transports urbains et du Conseil des ingénieurs en chef à l'automne 2012, fournira des conseils sur les pratiques plus vertes de conception et d'aménagement des routes.

Le réseau routier efficace du Canada contribue à la croissance et à la prospérité du pays, mais il a aussi certaines incidences sur le plan environnemental, en particulier en ce qui concerne les infrastructures de transport.

La liste de vérification du Groupe de travail sur les changements climatiques, qui a été conçue pour aider les conseils et les comités à tenir compte des changements climatiques dans leurs projets, indique que la vulnérabilité correspond à « l'exposition d'une infrastructure à des conditions autres que celles à l'épreuve desquelles elles avaient été conçues ». La vulnérabilité peut réduire la durée de vie d'une infrastructure, entraînant des pertes économiques, des perturbations et l'accroissement des risques pour la santé et la sécurité publique.

À la lumière de ces facteurs, comment pouvons-nous faire en sorte que les infrastructures de transport soient plus durables? En adoptant des approches et des mesures visant à modifier les activités de transport afin qu'elles tiennent compte des impacts actuels et futurs des changements climatiques. Ces approches peuvent être proactives, réactives, ou les deux, et peuvent comprendre des innovations qui améliorent les pratiques courantes.

La liste des 31 pratiques de durabilité contenue dans le *Guide canadien pour des routes plus vertes* de l'ATC, y compris l'approvisionnement écologique et l'évaluation du cycle de vie, a été établie à cette fin.

- Approvisionnement écologique** : cette pratique fournit des conseils aux organismes de transport et aux fournisseurs de services quant à la prestation de biens et de services qui produisent un impact environnemental réduit et une moins grande empreinte carbone tout au long de l'évaluation du cycle de vie. Ces biens et services comprennent les matériaux et les produits utilisés pour la construction et l'entretien des routes, ainsi que les services de planification, de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien. L'empreinte carbone d'une route et les émissions de GES dans l'environnement seront ainsi réduites.
- Évaluation du cycle de vie (ECV)** : cette pratique quantifie les impacts environnementaux associés à l'exécution de la route en trois phases distinctes : la construction, l'utilisation et la fin de vie. La **phase de construction** correspond à l'extraction et à la

production des matériaux de construction, aux activités de préparation du site, au transport et au placement des matériaux. La **phase d'utilisation** comprend toutes les activités liées à l'utilisation de la route pendant une durée de vie définie, par exemple les matériaux et l'énergie utilisés aux fins d'entretien. La **phase de fin de vie** s'entend de la démolition éventuelle de la route, et le transport des déchets aux services de recyclage ou aux sites d'enfouissement. L'ECV fournit aux décideurs une vue d'ensemble complète des impacts environnementaux d'un projet routier et une image plus juste des compromis environnementaux lorsqu'ils examinent les autres options possibles.

### Un paysage en changement

Certaines des normes de conception routières existantes tiennent compte de buts et d'objectifs établis il y a quelques décennies. Ces buts doivent être adaptés et les lignes directrices de conception doivent être améliorées pour mieux répondre aux conditions changeantes actuelles du paysage.

Par exemple, le Guide de l'ATC met l'accent sur l'intégration d'objectifs liés aux changements climatiques tels que la conservation des ressources utilisées pour l'extraction et la production des matériaux de construction. Plusieurs autres projets en cours et à l'étude de l'ATC mettent l'accent sur le transport durable et les changements climatiques.



### Éléments du guide pratique

Le manuel d'utilisation du Guide est composé d'éléments clés comme des questions au sujet des pratiques de durabilité, un glossaire, les résultats d'enquête et un outil interactif d'auto-évaluation.

Trente-huit questions sur les pratiques de durabilité ont été préparées pour faciliter l'auto-évaluation d'un projet routier. Ce logiciel interactif aide les utilisateurs à examiner les questions sur la durabilité et à déterminer quelles pratiques s'appliquent à leur projet routier. Les utilisateurs peuvent également auto-évaluer leur projet routier à l'aide d'un système de cotation par lettres (A, B ou C). Les organismes de

transport peuvent faire le suivi de leurs évaluations et établir, avec le temps, des points de repère pour chaque question.

*Le Guide canadien pour des routes plus vertes* est en cours de préparation aux fins de publication. Cet ouvrage sera offert aux membres et clients de l'ATC dès qu'il sera mis en vente par la Librairie de l'ATC.

## Projets à l'étude du Conseil des transports urbains

L'ATC recherche des partenaires de financement pour deux nouveaux projets recommandés par les comités permanents du Conseil des transports urbains.

### Bonnes pratiques d'évaluation des impacts des transports

Recommandé par le Comité permanent de la planification des transports et de la recherche, le premier projet examinera les approches utilisées au Canada et à l'étranger pour la réalisation d'évaluations sur les impacts des transports.

Ces évaluations constituent une étape importante du processus de planification des projets. De plus, elles peuvent aider le secteur privé à assurer la réussite de ses projets et le secteur public à gérer l'ensemble du réseau de transport et à atténuer de manière proactive les impacts des transports.

Dans le cadre de ce projet, on produira un rapport sur les bonnes pratiques et on examinera la façon dont les évaluations des impacts des transports sont effectuées selon le type de projet, le contexte, l'administration routière, les données et les projections, les impacts environnementaux et les mesures d'atténuation.

### Développement de collectivités plus durables

L'autre projet, proposé par le Comité permanent des transports durables, mettra l'accent sur les bonnes pratiques de développement de collectivités durables.

Dans le cadre de ce projet, on étudiera des exemples de projets intégrés d'aménagement du territoire et de planification des transports qui ont été réalisés au Canada et qui ont permis le développement de collectivités durables, compactes et polyvalentes, en particulier dans des secteurs suburbains. On examinera entre autres des exemples d'aménagement dense du territoire reposant sur le développement de services de transport et d'infrastructures durables comme le transport en commun, les stations de métro et les corridors de transport actif.

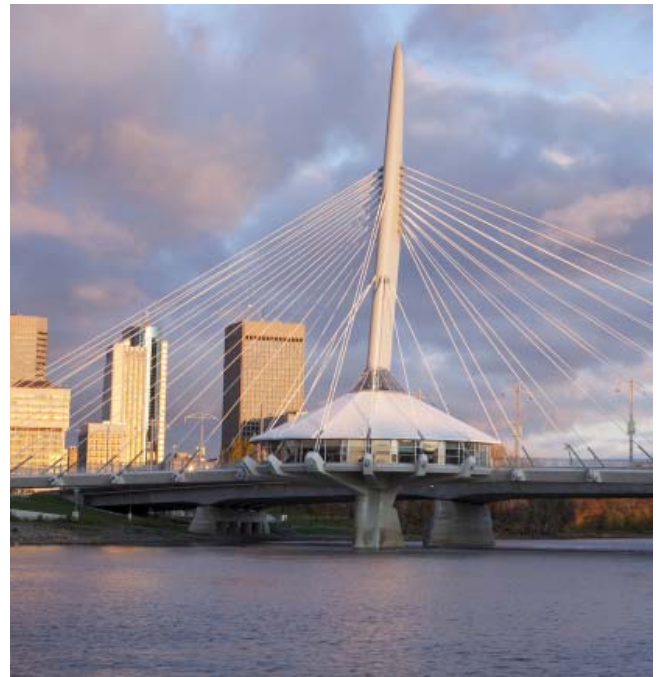
Le rapport final du projet pourra aider les municipalités à préparer leurs plans directeurs des transports, leurs plans d'aménagement du territoire et leurs plans communautaires. Il définira également les pratiques et politiques efficaces, les leçons apprises, les défis de mise en œuvre et les méthodes proposées pour surmonter ces défis.

Pour obtenir de l'information sur les autres projets de l'ATC nécessitant du financement, de l'information détaillée sur chacune des initiatives et les coordonnées des responsables des projets de l'ATC, veuillez consulter la section Projets à financement groupé – à l'étude du site Web de l'ATC.

## Congrès et exposition 2013 de l'ATC

**Transports : toujours mieux, plus vites et plus sûrs**

Du 22 au 25 septembre  
Winnipeg (Manitoba)



**DÉLÉGUÉS** – Profitez des taux d'inscription régulière **en vous inscrivant avant le 23 juillet**. L'hébergement, les renseignements de voyage, les visites techniques et pré-congrès, ainsi qu'une liste préliminaire de séances, tables rondes et d'ateliers sont maintenant en ligne.

**EXPOSANTS** – Il ne reste que quelques kiosques de disponible à l'exposition de l'ATC. Visitez la page Web des exposants pour consulter le plan de l'exposition et **réservez votre place**.

**PARTENAIRES** – Sélectionnez d'une vaste gamme d'options de partenariat et de publicité et augmentez votre visibilité. Visitez la page Web de partenariat pour **compléter votre formulaire d'entente**.

**On se donne rendez-vous à Winnipeg!**

## Mise à jour sur *Transport 2014*

En 2014, l'ATC célébrera son 100<sup>e</sup> anniversaire en soulignant le passé, le présent et l'avenir des transports au Canada!



La campagne *Transport 2014* offre aux partenaires de l'ATC une vaste gamme d'options leur permettant d'accroître leur visibilité nationale auprès des professionnels du secteur des transports et des routes et auprès du grand public canadien, notamment par des vignettes vidéo, un salon sur les transports, une foire étudiante, une série de conférences au niveau national et un livre électronique.

### Les membres ont voté!

Les vignettes vidéo sur les grands moments des transports au Canada (GMTC) de la campagne *Transport 2014* seront un élément central de la campagne. En avril, l'ATC a invité ses membres à voter pour leur « plus grand moment » favori en leur transmettant une liste préliminaire de 42 faits marquants de l'histoire des transports. Les résultats ont ensuite été compilés et les dix GMTC finalistes sont les suivants :

1. Jet de combat Avro Arrow
2. CTrain de Calgary
3. Chemin de fer Canadien Pacifique

4. Pont de la Confédération
5. Création du réseau ferroviaire transcontinental
6. Voie maritime du St-Laurent
7. Aéroport international Pearson de Toronto
8. Route Transcanadienne
9. Sentier Transcanadien
10. SkyTrain de Vancouver

Les vignettes vidéo des finalistes seront présentées à partir de janvier 2014 et les membres du grand public seront invités à voter pour leur GMTC; le moment gagnant sera déterminé plus tard au cours de l'année. Cette activité spéciale se conclura par l'annonce du plus grand moment au Congrès et à l'exposition de 2014 de l'ATC, qui se tiendront à Montréal, du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre.

### Appel lancé aux anciens membres de l'ATC

L'ATC veut reprendre contact avec ses anciens membres qui ont pris leur retraite ou qui ont entrepris d'autres projets afin qu'ils participent aux événements et aux activités de la campagne *Transport 2014*. Leurs grandes connaissances et leur vaste expérience technique pourraient grandement faciliter la planification des activités du centenaire.

Les anciens membres de l'ATC sont priés de communiquer avec le gestionnaire du projet *Transport 2014*, Gérald Cadet par courrier électronique ou par téléphone au 613-736-1350, poste 222. Les organisations qui ont en main des images et des enregistrements qui pourraient être utilisés afin de créer des vignettes vidéo peuvent aussi communiquer avec Gérald. 



## EN VEDETTE

**Rob Penny** a été nommé sous-ministre de Transports Alberta. M. Penny, qui occupait le poste de sous-ministre Voirie et Infrastructure de la Saskatchewan depuis 2010, revient au sein du gouvernement de l'Alberta. **Ted Stobbs** a été nommé sous-ministre intérimaire.

**Brent Meade** est le nouveau sous-ministre de Transports et Travaux publics de Terre-Neuve-et-Labrador.

Au ministère des Transports de l'Ontario, **Dino Bagnariol** a récemment été promu au poste de directeur général des Normes routières, et **Becca Lane** est devenue la nouvelle directrice du Bureau de la recherche et du génie en matière de matériaux.

**Angelo Boccanfuso** a été nommé directeur de CANUTEC chez Transports Canada.

**Tom Kazmierowski** a joint les rangs de Golder Associates Ltd. à titre de conseiller principal de l'ingénierie des chaussées et des matériaux.

**Stuart Anderson** travaille maintenant au sein du groupe de sécurité routière de Giffin Koerth Forensic Engineering à Toronto.

**Patrick Lalach** s'est joint au bureau de Saskatoon de CIMA+ à titre de directeur des transports pour la Saskatchewan et de partenaire de l'Association.

À CentrePort Canada, trois nouveaux employés ont récemment été embauchés pour s'occuper de trois secteurs distincts : **John Spacek**, vice-président de la planification et du développement; **Carly Thompson**, directrice de la promotion de l'investissement et des partenariats de marketing; **Jingshun Yin**, gestionnaire de projets pour les projets de la Chine.

**Jim Berezowsky** est le nouveau directeur de l'entretien des rues de la Ville de Winnipeg.

**Craig Walbaum** a été nommé directeur de la signalisation de la Ville d'Edmonton.



## Un moment dans l'histoire – Événements importants du secteur des transports

*En prévision du centenaire de l'ATC en 2014, la chronique Un moment dans l'histoire relate des anecdotes historiques sur les événements importants du secteur des transports. Montréal sera l'hôte des célébrations du centenaire de l'ATC; ce sera l'occasion de se remémorer les réalisations importantes du Canada dans le secteur des transports.*

Depuis 1853, le Canada contribue fièrement aux secteurs de la construction et de l'exploitation de pipelines, année pendant laquelle un tuyau en fonte de 25 kilomètres a été installé pour acheminer le gaz naturel à Trois-Rivières, au Québec. En 1862, le Canada a terminé la construction de l'un des premiers oléoducs au monde, de Petrolia à Sarnia, en Ontario.

En 1947, seulement trois oléoducs acheminaient les produits au marché canadien. L'un de ces trois oléoducs transportait du pétrole de la vallée Turner, en Alberta, jusqu'à Calgary, et un autre transportait le pétrole brut importé du Maine jusqu'à Montréal. Le troisième acheminait le pétrole du milieu du continent américain jusqu'en Ontario.

Dans les années 50, après que des réserves abondantes de pétrole brut et de gaz naturel ont été découvertes dans l'Ouest, l'industrie pétrolière et gazière du Canada a développé son vaste réseau de pipelines. Cette expansion a grandement contribué au développement des marchés nationaux et internationaux tout en propulsant l'économie canadienne.

Reproduit avec l'autorisation de l'Association canadienne des pipelines d'énergie



Photo fournie par : Kinder Morgan Canada

En octobre 2013, Trans Mountain Pipeline célébrera le 60<sup>e</sup> anniversaire de la première expédition de pétrole entre Edmonton, en Alberta, et Burnaby, en Colombie-Britannique. La construction du pipeline sur un terrain montagneux abrupt et dans les conditions météorologiques difficiles des Rocheuses constituait une réalisation industrielle importante du Canada; cette construction étant également considérée l'un des projets les plus ambitieux et les plus efficaces jamais entrepris dans l'histoire du pipeline.

## NOUVEAUX MEMBRES

L'ATC est heureuse d'accueillir les nouveaux membres ci-après :

### **Alta Planning + Design, Inc.**

Vancouver, BC  
Gavin Davidson

### **Canadian Ready Mixed Concrete Association**

Mississauga, ON  
Mick Prieur, Senior Pavement Engineer

### **Canada Culvert**

Edmonton, AB  
Jason Johnston, National Sales Manager

### **Cematrix (Canada) Inc.**

Calgary, AB  
Steve Bent, Vice-President, Sales & Marketing

### **Concordia University**

Montréal, QC  
Luis Amador, Assistant Professor

### **Ecopave Asphalt Recycling Inc.**

Kamloops, BC  
Patrick Wiley, President

### **Guardian Bridge Rapid Construction Inc.**

Stratford, ON  
Crawford Dewar, Engineering & Sales

### **PMG Technologies**

Blainville, QC  
Franck Bonny, Vice-President of Marketing



## Devenez partenaire ou annonceur au Congrès de l'ATC

Accroître la visibilité de votre organisation auprès des principaux intervenants professionnels du secteur des transports et des routes peut être avantageux et rentable pour votre organisation. Il vous suffit de devenir partenaire ou annonceur dans le cadre du Congrès et de l'exposition de 2013 de l'ATC – *Transports : toujours mieux, plus vites et plus sûrs* – du 22 au 25 septembre, à Winnipeg, au Manitoba.

Les partenaires peuvent choisir une option parmi les différents niveaux de participation offerts, dont les prix de l'ATC et le Programme canadien des prix en transports, la soirée à saveur locale du lundi soir et autres. Ces options comprennent des avantages tels que l'accès à la liste des congressistes, la présence sur scène des représentants de l'organisation, de la publicité et d'autres initiatives augmentant la visibilité de l'organisation dans le programme des congressistes, la reconnaissance de l'organisation partenaire sur les affiches de l'événement, et autres. Le niveau de participation peut varier de 775 \$ à 6 500 \$.

Pour la toute première fois, les organisations peuvent aussi acheter de la publicité dans le programme des congressistes ou dans le guide de l'exposition. Le tarif des publicités varie de 225 \$ à 495 \$.

Pour devenir partenaire ou annonceur de l'ATC, consultez la section des partenariats du site Web du Congrès de l'ATC. Vous y trouverez les options de partenariat et de publicité qui sont toujours disponibles ou communiquez avec Erica Andersen à [eandersen@tac-atc.ca](mailto:eandersen@tac-atc.ca).

Profitez de cette occasion qui vous est offerte pour miser sur la force organisationnelle de l'ATC et le respect dont jouit la marque de cette association!

Nous remercions tous nos partenaires engagés!

### Diamant



### Platine

HDR Corporation  
Groupe IBI  
MMM Group Limited

Or

Association canadienne du ciment  
Atlantic Industries Limited  
Tetra Tech

### Argent

Graham Group Ltd.  
KGS Group  
Manitoba Heavy Construction  
Association (MHCA)  
Morrison Hershfield Ltd.  
Thurber Engineering Ltd.

### Bronze

Alberta Traffic Supply Ltd.  
Association of Professional  
Engineers & Geoscientists of  
Manitoba  
Certified Technicians and  
Technologists Association of  
Manitoba (CTTAM)

Dillon Consulting Limited  
E.F. Moon Construction Ltd.  
Manitoba Heavy Construction  
Association (MHCA)  
Reinforced Earth Company Ltd.  
Welton Parent Inc.

## Investir dans l'avenir des transports au Canada



Depuis que la Fondation de l'ATC a été créée en 2003, plus de 1,9 million de dollars ont été engagés en vue de ses programmes et plus de 1,66 million de dollars ont été remis à des étudiants.

La Fondation de l'ATC est financée par des donateurs, notamment par des organisations et des particuliers œuvrant dans le secteur des transports. Le soutien de la Fondation de l'ATC est un investissement dans l'avenir du domaine canadien des transports, et les donateurs sont reconnus en tant que chefs de file dans le secteur des routes et des transports.

La Fondation aide non seulement les étudiants directement par l'entremise de bourses d'études, elle augmente également la visibilité, l'image et le profil de l'industrie des transports dans le système d'éducation canadien.

En faisant des dons, les organisations encouragent les étudiants à choisir une carrière dans les transports. De plus, elles établissent un contact direct avec les professionnels talentueux et enthousiastes de demain en plus de faire bonne impression auprès de ces mêmes professionnels. Les efforts des donateurs de la Fondation de l'ATC sont soulignés dans les *Nouvelles de l'ATC*, au Congrès et à l'exposition de l'ATC, ainsi que sur le site Web de la Fondation de l'ATC.

Les principaux donateurs seront invités à assister à une réception spéciale au Congrès et à l'exposition de 2013 de l'ATC pour les remercier de leur engagement. La Fondation de l'ATC sera également en vedette pendant le déjeuner du mardi du congrès, qui se déroulera à Winnipeg, au Manitoba, où l'on rendra hommage à certains des récipiendaires des bourses d'études remises cette année par la Fondation de l'ATC.

### Bourses d'études désignées

Les donateurs qui font une contribution de 5 000 \$ et plus par année à la Fondation de l'ATC, et ce, pendant trois ans, peuvent choisir d'attribuer à la bourse le nom d'une personne, d'une entreprise, d'une

association ou de tout autre groupe et jouir ainsi d'une visibilité accrue grâce au nom de la bourse d'études. Un certain nombre de donateurs actuels ont choisi de reconnaître la contribution d'une personne qui a joué un rôle important dans l'évolution de leur entreprise en offrant une bourse désignée. Tous les donateurs de bourses désignées peuvent collaborer avec la Fondation afin de produire une brève description de la bourse d'études, qui peut comprendre un profil de l'entreprise et de toute personne en l'honneur de laquelle la bourse a été nommée.

Les organisations voulant appuyer la Fondation de l'ATC, soit par l'entremise d'une bourse désignée, soit par l'entremise d'un don au fonds des programmes généraux, peuvent soumettre leurs dons à la Fondation de l'ATC à l'adresse [fondation@tac-atc.ca](mailto:fondation@tac-atc.ca) ou remplir le formulaire de don sur le site Web de la Fondation de l'ATC.

#### Devenir donateur de la Fondation de l'ATC vous aide à :

- ◆ Investir dans l'avenir des transports au Canada
- ◆ Accroître votre visibilité auprès de la collectivité des transports en vue d'appuyer le mandat de la Fondation, *Former les leaders de demain en transport*
- ◆ Recruter des employés talentueux
- ◆ Créer des liens avec des membres futurs potentiels et appuyer les collectivités
- ◆ Reconnaître, par l'entremise d'une bourse d'études désignée, une personne ou entreprise ayant joué un rôle important dans l'organisation. Un sommaire des réalisations peut être inclus dans la description de la bourse d'études

Pour plus de amples informations, communiquez avec le directeur général de la Fondation, Brian Henderson, par courriel ou par téléphone à (416) 225-6744 ou (416) 402-0229. 

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

### 2013

#### Congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes

Du 6 au 9 juillet,  
à Vancouver (Colombie-Britannique)  
Tél. : (613) 237-7526  
<http://infuse2013.ca/>

#### Réunions de la National Asphalt Pavement Association

Du 15 au 17 juillet,  
à Boston (Massachusetts)  
Tél. : (888) 468-6499  
[http://www.asphaltpavement.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=844&Itemid=100177](http://www.asphaltpavement.org/index.php?option=com_content&view=article&id=844&Itemid=100177)

#### Réunion annuelle et exposition de l'Institute of Transportation Engineers

Du 4 au 7 août,  
à Boston, Massachusetts  
Tél. : (202) 785-0060  
<http://www.ite.org/meetings/index.asp>

## Utiliser L'ATC en ligne pour s'inscrire, se connecter et plus

L'été dernier, l'ATC a lancé la version anglaise de *L'ATC en ligne*, un système en ligne qui facilite les interactions entre les membres et clients de l'Association.

*L'ATC en ligne* aide les membres et les clients à :

- ◆ **s'inscrire aux événements de l'ATC**, y compris au Congrès et à l'exposition de l'ATC et aux différents colloques;
- ◆ **à gérer les informations sur leurs personnes-ressources et leurs profils**, sur leurs préférences en matière de communication (quels types de communications ils veulent recevoir de l'ATC) et sur leurs secteurs d'intérêt.

Un **répertoire des membres** est également offert exclusivement aux membres de l'ATC par l'entremise de *L'ATC en ligne*. Les membres qui recherchent l'adresse électronique d'un collègue ou qui veulent consulter le profil d'une organisation membre de l'ATC peuvent utiliser le répertoire pour obtenir les coordonnées de personnes ou d'organisations dans la base de données de l'ATC. (**Conseil** : pour consulter la liste de toutes les organisations et de tous les particuliers membres de l'ATC, on doit taper % dans le champ de l'organisation ou de l'entreprise.)

Si vous n'avez toujours pas de compte dans *L'ATC en ligne*, **allez à la page <http://tacimis.tac-atc.ca/imispublic> pour en créer un**. (Un lien vers *L'ATC en ligne* est aussi affiché dans la partie supérieure de la page

d'accueil du site Web de l'ATC, [www.tac-atc.ca](http://www.tac-atc.ca).) Rendez-vous à la section d'ouverture de session (**Log On**) dans la partie inférieure de la page, cliquez sur « **Please create a TAC Online account** » et suivez les directives pour ajouter votre compte au système. Une fois votre profil créé, on vous demandera d'ouvrir une session. Visitez la section « **My Account** » pour choisir vos préférences en matière de communication et vos champs d'intérêt.

Si vous oubliez votre **numéro d'ouverture de session** ou votre **mot de passe**, vous pouvez utiliser les liens qui permettront à *L'ATC en ligne* de vous faire parvenir par courrier électronique des directives pour la réinitialisation de votre compte.

La nouvelle fonction « **Roster Management** » de *L'ATC en ligne* permet aux représentants des membres de l'ATC (ou leurs délégués) de vérifier, d'ajouter ou de supprimer les coordonnées de personnes de la liste des personnes-ressources de l'organisation. Vous pouvez avoir accès à la liste des personnes-ressources à l'aide de l'onglet « Personal » de la section « My Account » de *L'ATC en ligne* et en cliquant sur le bouton « Manage Roster » dans le coin supérieur droit.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse [services@tac-atc.ca](mailto:services@tac-atc.ca) ou par téléphone au 613-736-1350, poste 256, si vous avez des questions au sujet de l'utilisation de *L'ATC en ligne* ou au sujet de votre statut de membre en général. 

### Réunions techniques de l'automne de l'ATC

Du 19 au 24 septembre,  
à Winnipeg (Manitoba)  
Tél. : (613) 736-1350  
<http://www.tac-atc.ca/francais/evenements/calendrier.cfm>

### 17<sup>e</sup> réunion et exposition mondiale de la International Road Federation

Du 9 au 13 novembre,  
à Riyadh, (Arabie Saoudite)  
Tél. : (703) 535-1001  
<http://irf2013.org/>

### Réunions techniques du printemps de l'ATC

Du 9 au 16 avril,  
à Ottawa (Ontario)  
Tél. : (613) 736-1350  
[www.tac-atc.ca](http://www.tac-atc.ca)

### 2014

### 93<sup>e</sup> assemblée annuelle du Transportation Research Board

Du 12 au 16 janvier  
à Washington (DC)  
Tél. : (202) 334-2934  
<http://www.trb.org/AnnualMeeting2014/annualmeeting2014.aspx>

### Congrès et exposition de l'ATC

Du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre,  
à Montréal (Québec)  
Tél. : (613) 736-1350  
[www.tac-atc.ca](http://www.tac-atc.ca)

### Congrès et exposition de l'ATC

du 22 au 25 septembre,  
à Winnipeg (Manitoba)  
Tél. : (613) 736-1350  
<http://www.tac-atc.ca/francais/congresannuel/>

### Congrès annuel de l'Association canadienne de la construction

Du 9 au 15 mars,  
à Panama City (Panama)  
Tel. (613) 236-9455  
<http://www.cca-acc.com/fr/a-propos-de-lacc>